

Chères Brioises, chers Briois,

Difficile de prendre la plume en ces temps compliqués pour se prêter à l'exercice des vœux, qui cette année, ne pourront s'organiser en la salle des fêtes.

Notre village comme tous les villages alentours a perdu au fur et à mesure cette ferveur qui l'animait avec ses manifestations locales organisées pour le plaisir de tous se retrouver. Je sais cependant que celles-ci ne demanderont qu'à s'exprimer de nouveau dès lors où la situation sanitaire le permettra.

A l'aube de cette année 2021, j'espère de tout cœur que nous mettrons cette pandémie à genoux et que nous pourrons reprendre progressivement le cours de nos animations, de nos rencontres, toujours riches en échanges, aidé en cela par le Comité des Fêtes qui se remettra en ordre de marche.

Malgré ces conditions difficiles et hors normes, nous avons tâché de mettre en oeuvre ce qui vous a été proposé lors des dernières élections et je tiens à vous remercier pour votre confiance, vos encouragements, vos propositions, voire votre aide pour certains d'entre vous. Merci également à mon conseil, votre conseil, pour sa confiance et son dévouement. Une réelle équipe qui a su se mobiliser tout au long de l'année à votre service. Merci aussi à David qui ne ménage pas ses efforts pour prendre soin de notre commune et à Dorothée qui assure avec professionnalisme notre mission de service public.

Je n'oublie pas non plus nos entrepreneurs, et particulièrement la Scierie Nobécourt sans qui l'enlèvement des déchets verts serait impossible et son don à venir de jardinières « maison », la Sarl Uniagrid avec son geste généreux et désintéressé qui a permis de compléter l'acquisition de masques à destination des habitants alors que tous en manquaient. Je sais pouvoir compter sur nos autres entreprises et commerces où le dialogue et l'entente sont plus que cordiaux.

Sans ces appuis un maire n'est rien, et je tiens sincèrement à tous les mettre en avant. Je ne serai pas complet en rendant un hommage particulier à Claude Jean qui a œuvré pour notre commune en tant que Maire durant des années mais aussi à mon regretté ami Jean Paul Dargent, ancien adjoint et Président du Comité des Fêtes qui a tant donné avec son épouse.

Vous découvrirez au fil de ces quelques pages que les actions et les premières réalisations sont nombreuses. 2021 verra certaines d'entre-elles se déployer visiblement, comme la requalification de l'ensemble des trottoirs de la D1029 et leurs abords, la mise en place de la vidéoprotection mais aussi l'arrivée de la fibre. L'église sera aussi un point d'attention.

Avec une pensée particulière pour nos proches, nos amis, nos voisins, connaissant la solitude, la maladie, le Conseil et moi-même souhaitons à toutes et à tous une excellente année 2021 pleine de bonheur, santé, réussite pour vous ainsi que ceux qui vous sont chers. Puissions-nous vaincre ce virus et reprendre une vie normale...

Bien sincèrement,

Le Maire, Marc Saintot

#### Au revoir Jean Paul...

Ta jovialité va manquer à Brie. Arrivé en 2004 rue du Gastillon, tu as eu vite fait de te mettre l'ensemble de tes voisins dans ta poche. Il n'était pas rare que certains te croisent le matin en « Marcel » lorsque tu prenais ton Courrier Picard, qu'il gèle ou qu'il pleuve d'ailleurs. A cette occasion, toute la rue était réveillée! Le petit coup de klaxon dans les rues du village lorsque tu passais devant les maisons de tes amis était aussi une de tes spécialités.



Partout où il se trouvait on savait que Jean Paul était là, sa grosse voix n'hésitant pas à nous interpeler à plusieurs mètres à la ronde, mais personne ne l'évitait bien au contraire. C'est avec plaisir que tous engageaient la conversation pour, l'un parler football, une de ses grandes passions, l'autre parler plus sérieusement travail, sa passion également, avec ses clients auxquels il tenait tant et qu'il allait même jusqu'à défendre. Car oui Jean Paul, avec sa gouaille et ses compétences, savait se faire aussi avocat lorsque l'occasion se présentait dans sa vie professionnelle bien remplie.

Son esprit festif et sa joie de donner du bon temps aux autres le propulsèrent tout naturellement à la tête du Comité des Fêtes en 2014, date de son mariage avec Bernadette. Avec toute son équipe, quel dynamisme il a su apporter à la commune en enchaînant les soirées et repas dansants, le beaujolais avec ses animations surprises qu'il aimait tant dénicher pour le plaisir de tous, les 31 Décembre, les 13 Juillet...bref arrêtons là, tu étais infatigable avec tes acolytes.

En 2014, toujours, lors des élections municipales, tu souhaitais t'investir dans la Commune autrement, sous une autre forme quitte à y aller seul. Naturellement tu fus élu 2<sup>nd</sup> adjoint, et au-delà du travail qu'exige un tel poste, ceux sont des relations sincères d'amitiés qui se sont nouées avec les membres du Conseil et surtout Claude et Marc. Amitié dans les bons moments comme dans les plus mauvais où il fallait rester soudés pour maintenir la barre. 6 années qui resteront marquées par cette aventure humaine.

En mars, cruel fut le choix de ne pas te proposer un poste d'adjoint, mais tenaillé par la hantise de la maladie, tu comprenais, sans t'emporter, bien au contraire. Le poste de conseiller te restait ouvert et bien entendu tu fus élu. Tu n'as malheureusement pas profité de la mise en place des nombreuses idées discutées ensemble durant tant d'années, et, crois-le, tu l'auras ce fameux terrain de pétanque pour réunir et divertir les habitants de la Commune.

Brie perd un homme bien, un homme bon et loyal, un homme généreux, un mari aimant qui s'est dévoué pour le village et pour les autres, sans compter.

C'est le cœur lourd que nous te voyons partir mais l'on sait que tu seras toujours là-haut pour nous surveiller, nous conseiller.

Courage à Bernadette, son épouse, qui a tant donné aussi pour Brie.

Adieu notre ami.



Votre Conseil De gauche à droite :

Mr Jacques Naillon, Mme Isabelle Cannaert, Mme Cathy Gaudefroy, Mr Antoine Daudré (2ème Adjoint), Mr Francis Hélaine, Mr Marc Saintot (Maire), Mr Jean Paul Dargent (décédé le 23 Décembre 2020), Mme Olga Rutar (1er Adjointe), Mr Patrick Legay, Mr Claude Jean, Mme Virginie Idé Truffier

Vos conseillers sont à votre disposition. N'hésitez pas à les solliciter, à leur faire remonter vos suggestions



Dorothée et David complètent l'équipe municipale





Une petite pensée pour Thierry, passant le relais à David, qui profite désormais de sa famille et d'une retraite bien méritée









## NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURES DE VOTRE MAIRIE à compter du 2 Novembre

Les Lundis et Jeudis de 10h à 13h et de 16h à 18h30

(avec permanence du Maire lundi matin, et de ses adjoints jeudi soir)



Les Vendredis de 10h à 12h





03 22 84 17 57



mairie.brie@laposte.net



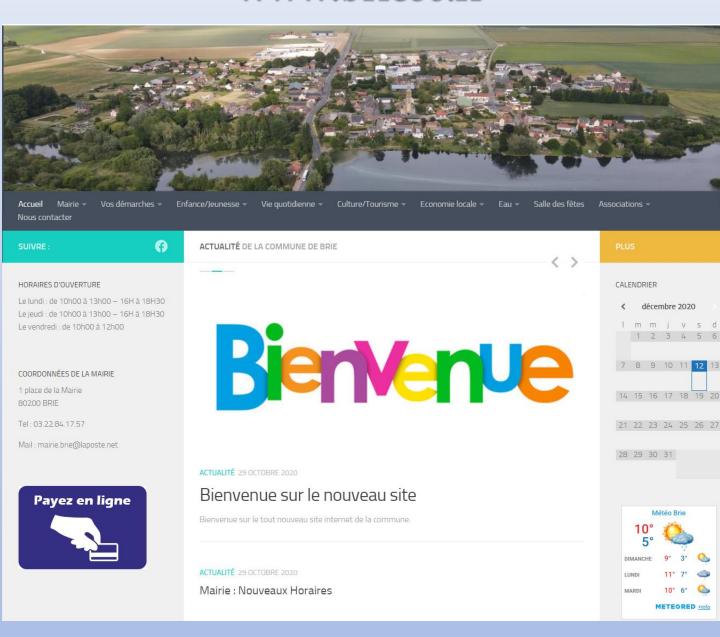
www.brie80.fr



Mairie de Brie

Depuis début Octobre votre Mairie a élargi ses horaires d'ouvertures pour mieux vous servir et vous renseigner

### Votre Commune, en plus de sa Page Facebook Mairie de Brie, a désormais son propre Site Internet ; n'hésitez pas à aller le découvrir via l'adresse www.brie80.fr



Infos pratiques, démarches, vie de la Commune, votre Mairie est accessible en un clic depuis votre fauteuil

+ de 1500 visites depuis sa mise en ligne, localisées au village mais aussi sur toute la France et à l'étranger!

## Les décisions 2020 du Conseil Municipal

#### RÉUNION DU 4 JUIN

Vote du compte administratif;

fonctionnement 65 ke, investissement 32 ke, résultat de clôture +221 ke Vote du budget eau :

fonctionnement 17ke, investissement 12 ke, résultat de clôture +89 ke Fixation du prix de l'eau : 1,15 pour l'année écoulée, 1,30 à partir de 2021 (obligation agence de l'eau)

Prime Covid aux employés

Vote du budget primitif

Vote élargissement horaires secrétariat Mai

Vote installation miroirs D1029

#### RÉUNION DU 17 JUIN

Acquisition d'un camion benne

Acquisition terrain jouxtant la salle des fêtes

Embellissement transformateur

Lancement démarches église, site internet, intergénérationnel Vote travaux divers d'entretien (surbaissés, bouches d'égouts, fossé), principe démarche vidéoprotection, nouvelle facturation eau

Vote subventions associations locales

#### RÉUNION DU 10 JUILLET

Résumé consultations église, attente rapport

Refus rétrocession bande communale

Changement compteurs (dernière phase) et travaux d'entretien divers

#### **RÉUNION DU 24 SEPTEMBRE**

Point sur mesures d'accompagnement personnes fragiles

Fermeture église au public suite rapport CAUE

Acquisition mobilier urbain

Election représentants commission aménagement foncier Canal

Seine Nord Europe

#### RÉUNION DU 10 NOVEMBRE

Règlement intérieur Colombarium et tarifs

Travaux entretien Eglise, éclairage clocher

Présentation rapport Gendarmes référents et accord lancement dossier vidéoprotection

Mise en place règlement eau au 1er Janvier 2021

Point dossier Interconnexion Eau; préconisations, 1er approches

Accord appel à l'emprunt travaux D1029 suite 1er avant projet

Nettoyage terrain salle des fêtes, vote travaux entretien (arbres)

Solution chauffage salle de conseil

Election membres AFR

## Les décisions 2020 du Conseil Municipal

#### RÉUNION DU 21 DECEMBRE

Acquisition parcelle AD 0013 à l'euro symbolique pour travaux D1029 Validation rénovation du calvaire

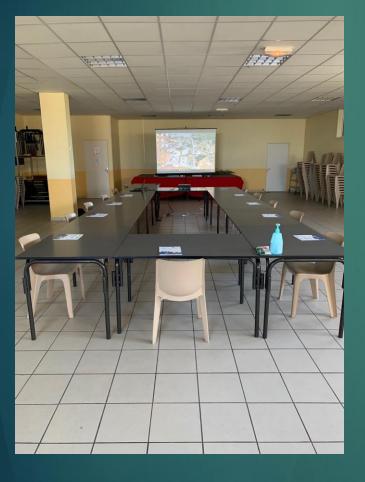
Accord emprunt

Choix du prestataire dossier Vidéoprotection

Demandes de subventions Etat pour ; rénovation Calvaire, vidéoprotection, travaux entretien urgents église

Choix architecte aménagement rez de chaussé Mairie

Présentation choix architecte du patrimoine pour dossier de l'église



Depuis le début de la crise sanitaire les conseils se déroulent en la salle des fêtes dans le strict respect des gestes barrières. Le huis clos est appliqué mais une retranscription fidèle est faite les jours suivants sur la page Facebook de la Mairie La commission intergénérationnelle fut sur tous les fronts.

Celle-ci n'a qu'une hâte, mettre en place les rencontres et activités qu'elle avait imaginées en collaboration avec certains d'entre vous ayant proposé leur aide. Espérons que d'ici quelques mois ce sera du domaine du possible.



Préparation et distribution de masques, de bons, à tous nos aînés privés de leur traditionnel repas, appels de courtoisie chaque semaine, aux personnes fragiles (pour celles-ceux qui nous autorisent à les contacter).













Il était plus que temps de remplacer notre vieux tracteur devenu dangereux et peu fonctionnel.

C'est chose faite avec ce superbe camion. Nous remercions au passage Mr Savreux qui a tenu à faire le maximum pour satisfaire la Commune





Antoine en a aussi profité pour « relooker » la vieille remorque et la mettre en sécurité



En attendant les travaux conséquents de la D1029, les passages piétons ont été rénovés, des miroirs installés aux croisements difficiles







La Société AT2H s'est vu confier la réhabilitation du fossé rue de la Chaussée

Mr Olivier Merlin a « joué » l'équilibriste pour tailler les arbres du calvaire, de la place et s'est chargé d'un chantier complexe et dangereux au lieu dit la source ...qui une fois déblayé peut donner quelques idées...





La Commune a profité, au printemps, de l'opportunité de la mise en vente d'un terrain de plus de 2300 m2 jouxtant la salle des fêtes...encore fallait-il le déblayer pour que son potentiel soit dévoilé.









Le champ des réflexions est désormais ouvert ; la Commune n'avait pas de tel terrain. Il sera clairement à vocation écologique ouvert à tous avec, cabanes à insectes, sentiers et terrains de jeux, de pétanque, les idées ne manquent pas . Concernant la salle des fêtes, l'assainissement pourra être revu voire d'autres aménagements plus ambitieux pourront être réalisés.

Votre Conseil va se mettre au travail avec l'appui du CAUE mais n'hésitez à nous remonter vos suggestions.



La Société AT2H a fait un travail de qualité et fort fastidieux, mais quel résultat!



Ce sera un dossier conséquent qui prendra du temps. En attendant le terrain sera engazonné et entretenu

# L'Eglise







Nous tenons tous à notre église et la décision fut délicate et difficile à prendre concernant sa fermeture au public







Les offices ne pouvaient clairement plus se dérouler en toute sécurité et un rapport du CAUE (consultable sur le site internet de la commune) a appuyé cette lourde décision.

Nous travaillons en commun et en parfaite entente avec la paroisse (merci à Mme Dewamin et Mr Lenté pour leur implication) qui verra ses messes se dérouler en la salle des fêtes. Les enterrements, mariages seront déplacés dans les églises voisines

#### Conclusions du CAUE

#### 5 Conclusion

L'état de cette église est préoccupant. Ajouté à son système constructif, un ensemble de phénomènes concordants, d'usure des matériaux constituant l'édifice, concourent aux différents désordres visibles aujourd'hui.

En conséquence, il serait judicieux de ne plus utiliser ce lieu de culte tant qu'au minimum les diagnostics n'auront pas été effectués. A défaut, il serait possible de placer des filets horizontaux, mais rien ne garantit une éventuelle chute de matériau.

En raison des spécificités de cet édifice, le recours aux compétences d'un architecte du patrimoine permettrait un diagnostic détaillé, afin de de déterminer les causes exactes des désordres et la façon d'y remédier. Il serait à même de proposer des choix aux élus, de programmer et de suivre les travaux, probablement par tranches.

Mais rassurez-vous, fermeture ne veut pas dire abandon.

Il a été décidé de procéder aux entretiens d'urgence avec quasi 15 000 € d'engagés, puis de faire appel à un architecte du patrimoine pour reconquérir ce monument emblématique de la commune et qualifié de patrimoine remarquable.

Les diagnostics démarreront en 2021.

Vous serez invités à mieux la redécouvrir via l'organisation d'une conférence car, comme toute église, elle recèle de symboles bien dissimulés

Les accompagnements peuvent être nombreux et généreux....

## **Embellissements**



L'embellissement du transformateur de la place apporte toute satisfaction.

2021 ce sera au tour de celui rue de La Barre (travaux subventionnés par la FDE80)







Du mobilier urbain fera aussi son apparition çà et là.
Certains trottoirs sont revus au fur et à mesure par David et le projet
de la D1029 transformera notre village avec la part belle tant aux
aménagements de sécurité que paysagers
(plans en cours)

# Ça bouge aussi aux écoles avec cette exercice incendie qui fera date et que ne sont pas près d'oublier les enfants









Bravo aux Pompiers et à l'équipe pédagogique



# Un 11 Novembre particulier... Merci à Mr Fontaine pour ce lâcher de pigeons, à renouveler, tout comme les hommages au Cimetière Militaire de Brie





















Illuminations au sein du Village, décorations de la Mairie, Sapins aux écoles, cadeaux aux enfants, colis des aînés.

Tout a été fait pour préserver un air de fêtes dans la Commune malgré les contraintes.

Chapeau aux lutins et mères Noël!







#### **ETAT CIVIL**

#### **Félicitations**

FERREIRA DHENIN Léna née le 26 Février 2020 PIERRU Shanna née le 26 Juillet 2020





#### Décès

NAILLON Wladyslawa décédée le 6 Février 2020 PERSINE Jean décédé le 28 Mai 2020 DARGENT Jean Paul le 23 Décembre 2020

Mr et Mme DELASALLE David Mme YALCINTAS Sukran Mr DONMEZ Edem Mr MOUSSU Grégory et MME GENTILHOMME Leslie Mr REVAUX Nicolas et Mme MASCRE Cyrielle Mr COSTE Maximilien et Mme GALLAIS Sabrina



Vous venez de vous installer à Brie ?
Faites-vous connaître auprès de Dorothée au secrétariat de la Mairie, ou par mail mairie.brie@laposte.net ou via le site internet www.brie80.fr

Permanences : Les Lundis et Jeudis de 10h à 13h et de 16h à 18h30 Vendredi de 10h à 12h

	Collec	te des ordur	es ménagère	s
TIME	JANVIER	13-27	JUILLET	15-28
	FEVRIER	10-24	AOUT	11-25
	MARS	10-24	SEPTEMBRE	8-22
	AVRIL	7-21	OCTOBRE	6-20
	MAI	5-19	NOVEMBRE	3-17
	JUIN	2-16-30	DECEMBRE	1-15-29
Pensez à sortir votre bac , vos sacs jaunes et bleus la veille				
Collecte du tri sélectif (sacs jaunes et bleus)				
ARAA	JANVIER	13-27	JUILLET	28
	FEVRIER	10-24	AOUT	11-25
	MARS	10-24	SEPTEMBRE	8-22
La famille du tri	AVRIL	7-21	OCTOBRE	6-20
s'agrandit!	MAI	5-19	NOVEMBRE	3-17
	JUIN	2-16-30	DECEMBRE	1-15-29
Sacs jaunes Bouteilles plastiques, briques alimentaires, boîtes en acier, pots de yaourts en plastique, barquettes alimentaires, suremballages  Sacs Bleus Papiers , cartons et cartonnettes Les cartons supérieurs à 50cm sont à mettre en déchèterie				

#### Ramassage des petits déchets Verts (en fagots ou sacs réutilisables) les 1<sup>er</sup> et 3èm Lundi de chaque mois (sauf absences imprévues) du 15 Mars au 6 Décembre 2021

JANVIER	-	JUILLET	5-19
FEVRIER	-	AOUT	-
MARS	15	SEPTEMBRE	6-20
AVRIL	5-19	OCTOBRE	4-18
MAI	3-18	NOVEMBRE	8-22
JUIN	7-21	DECEMBRE	6



#### Qualité des eaux d'alimentation 2020

#### Commune de : Brie

#### L'origine de l'eau

Votre commune est alimentée en eau potable par le captage communal de Brie.

#### Le contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire réglementaire des eaux d'alimentation est exercé par L'Agence Régionale de Santé.

En 2019, 6 prélèvements ont été réalisés sur la station de traitement et le réseau de distribution.



**Astuces** 

Exploitation du réseau

Après plusieurs jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la consommer.

Le réseau est exploité par la commune de Brie.





BACTERIOLOGIE	Une recherche de bactéries pathogènes est effectuée. La présence de ces bactéries dans l'eau révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, soit en cours de distribution. Résultats d'analyses: 100% des analyses sont conformes.
PESTICIDES	Les pesticides sont des substances chimiques utilisées pour protéger les récoltes ou pour désherber.  La teneur ne doit pas dépasser 0,10 µg/l pour chaque molécule. En effet, même à très faible dose, les pesticides sont suspectés d'avoir des effets sur la santé.  Des traces de pesticide ont été détectées sans dépasser la norme de qualité réglementaire.  Valeurs max : atrazine : 0.01 µg/l; déséthylatrazine : 0.008 µg/l
NITRATES	L'excès de nitrates dans l'eau peut provenir de la décomposition de matières végétales ou animales, d'engrais utilisés en agriculture, du fumier, d'eaux usées domestiques et industrielles, des précipitations ou de formations géologiques renfermant des composés azotés solubles.  La teneur à ne pas dépasser est de 50mg/L.  Teneur moyenne : 61.8 mg/l Teneur maximum : 63.8 mg/l Teneur minimum : 59.7 mg/l
<b>DURETE</b> (ou TH)	La dureté exprime dans cette unité la teneur de l'eau en calcium et magnésium. L'eau est fortement calcaire lorsque sa teneur est entre 25 et 35°F.  Teneur moyenne : 35.4°F Eau très calcaire
FLUOR	Le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La valeur limite à ne pas dépasser est de 1,5 mg/L.  Teneur moyenne : 0.17 mg/L  Eau peu fluorée
AUTRES PARAMETRES	Tous les résultats des analyses pour les autres paramètres du contrôle sanitaire sont conformes aux valeurs limites réglementaires (métaux, solvants chlorés,)  Par contre une recherche supplémentaire a révélé une présence de perchlorates à un taux supérieur aux recommandations de l'ANSES dont les préconisations sont rappelées ci-dessous.  Valeur trouvée: 13 µg/l

#### **CONCLUSION SANITAIRE**

Eau de bonne qualité bactériologique.

Sur le plan physico-chimique, l'eau est de mauvaise qualité en raison d'une part, des concentrations moyennes en nitrates supérieures à la limite de qualité et d'autre part à la présence de perchlorates en concentration supérieure à 4

La consommation de cette eau est déconseillée aux femmes enceintes et aux nourrissons à cause des teneurs trop élevées en nitrates.

#### LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

LA QUALITE BACTERIOLOGIQUE : Elle est évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport.

Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.

#### LE CONTROLE SANITAIRE DES EAUX D'ALIMENTATION

Le contrôle sanitaire est confié au service santé-environnement de l'Agence Régionale de Santé.

Les analyses sont réalisées par des laboratoires agréés pour le contrôle sanitaire des eaux (le laboratoire Départemental d'analyses et de recherches de l'Aisne à Laon et le laboratoire CARSO à Lyon).

Le nombre d'analyses effectuées dépend du nombre d'habitants desservis. Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement) et sur le réseau de distribution.

**LA DURETE:** la dureté représente le calcium et le magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé.

LES NITRATES: Le nitrate est un élément fertilisant présent naturellement dans les eaux; les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des nitrates dans les ressources.

Le respect de la valeur limite de 50 mg par litre pour les eaux de consommation permet d'assurer la protection des nourrissons et des femmes enceintes alimentés avec l'eau du robinet.

**LES PESTICIDES**: La présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber.

Certains pesticides ont des effets ou sont suspectés d'avoir des effets sur la santé lorsqu'ils sont consommés pendant toute une vie. Par précaution, la valeur réglementaire, très faible, est inférieure au seuil de toxicité connue.

LE FLUOR: Le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. Une valeur limite réglementaire de 1,5 mg par litre a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents).

Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés,...)

#### **RECOMMANDATIONS SANITAIRES**

#### Pour préserver la qualité de votre eau :

- Après quelques jours d'absence, purgez vos conduites avant consommation
- ✓ Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, conservez la au froid, pas plus de 24h, dans un récipient fermé
- Les traitements complémentaires (adoucisseurs, "purificateurs",...) sont sans intérêt pour la santé sur le réseau d'eau froide utilisé pour la consommation, voire même dangereux. ils peuvent accélérer la dissolution des métaux des conduites, ou devenir des foyers de développement microbien lorsque leur entretien est mal assuré. Ils sont aussi déconseillés car participant à l'augmentation de la consommation journalière en sel. Ces éventuels traitements complémentaires sont à réserver exclusivement aux eaux chaudes sanitaires.

#### Le plomb d'origine hydrique

L'eau, à la sortie de l'usine de production, ne contient pas de plomb. Cependant, des branchements publics ou des canalisations d'immeubles anciens en plomb peuvent la dégrader au cours de son transport.

Aussi, est-il vivement conseillé de remplacer les anciennes conduites en plomb et, en attendant, de laisser s'écouler l'eau avant de la consommer.

Un recensement des branchements a été réalisé par le responsable de la distribution, les résultats sont mis à la disposition du public.

#### Perchlorates:

Les divers sels de perchlorates peuvent être utilisés dans de nombreuses applications industrielles et dans les domaines militaires et de l'aérospatiale.

Ils interfèrent avec le processus d'incorporation de l'iode par la thyroïde et peuvent induire une baisse de la synthèse des hormones thyroïdiennes.

Ils ne sont ni cancérigènes ni mutagènes. Ils ont un effet biologique, mais pas d'effet clinique. Ils ne s'accumulent pas dans l'organisme et leurs effets sont réversibles.

#### POUR PLUS D'INFORMATIONS...

Les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sont régulièrement adressés à la Mairie de votre commune où ils sont affichés. Vous pouvez y consulter un rapport annuel détaillé établi chaque année par l'Agence Régionale de Santé.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution d'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Elle peut être affichée dans les immeubles collectifs.